

Réf: Dossier 285247

Avis de constitution

SOCIETE « INTERNATIONAL SCRABBLE COMBAT » en abrégé «
INSCO »

Siège ABIDJAN YOPOUGON CAMP MILITAIRE, LOT
1735, ILOT 102., Lot 1735, Ilot 102

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INTERNATIONAL SCRABBLE
COMBAT » en abrégé « INSCO »

Objet : LA PROMOTION DU SCRABBLE AU TRAVERS L'
ORGANISATION ET/OU LA DIFFUSION DE FESTIVALS,
TOURNOIS, COUPES ;

DIVERS

Et plus généralement, toutes opérations financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON CAMP MILITAIRE, LOT 1735, ILOT 102., Lot 1735, Ilot 102

Dirigeant(s) M DALEBA FRANCIS MARC (COGÉRANT), M AKOI ALBAN ULRICH (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01227 du 08/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14397/GTCA/RC/2024 du 08/03/2024

